

REPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

MINISTERE DES AFFAIRES
SOCIALES, DE LA SANTE
ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE
DU TRAVAIL

RECTIFICATIF N° 71/389 du 7/12/71 866E
/MT.DGT.DGAPE.7/7
au décret n° 71-337 du 18.10.71 portant
intégration et nomination de Monsieur
DINGHAT Théophile dans les cadres de la ca-
tégorie A hiérarchie I de l'Enseignement.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

AU LIEU DE :

VISAS :

ARTICLE 1er.— Monsieur DINGHAT Théophile, né le 10 juin 1944 à
Pointe-Noire, titulaire du diplôme de "Master of Science" en
Physique et Mathématiques, délivré par l'Université d'Etat de
Léninegrad (équivalent à la Maîtrise), est intégré dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement)
et nommé Professeur de Lycée Stagiaire, indice local 740.

D.F.

L I R E :

ARTICLE 1er.— Monsieur DINGAT Théophile, né le 10 juin 1944 à
Pointe-Noire, titulaire du diplôme de "Master of Science" en
Physique et Mathématiques, délivré par l'Université d'Etat de
Léninegrad (équivalent à la Maîtrise), est intégré dans les cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement)
et nommé Professeur de Lycée Stagiaire, indice local 740.

C.F.

Le reste sans changement.-

BRAZZAVILLE, le 7 DECEMBRE 1971

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
d'Etat,
Le Ministre de l'Education Nationale,

Commandant Marion NGOUABI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,

H. L O P E S .-

Ange-Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JOREC	1
DGT/DGAPE	5
DGT/BST	1
D.F.	3
C.F.	2
S.G.E.	2
DRH	1
Intéressé	1
Dossier	3
SGCE/BC	3

Le Ministre des Affaires Sociales, de la
Santé et du Travail,

Charles NGOUOTO.-